

ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

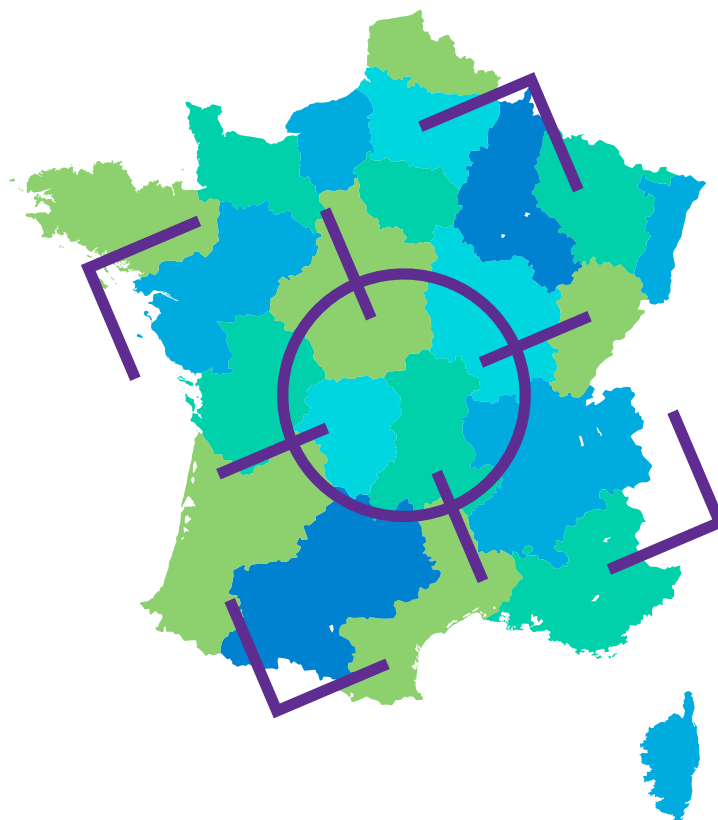
CHERCHEURS

ÉLÈVES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

{ Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

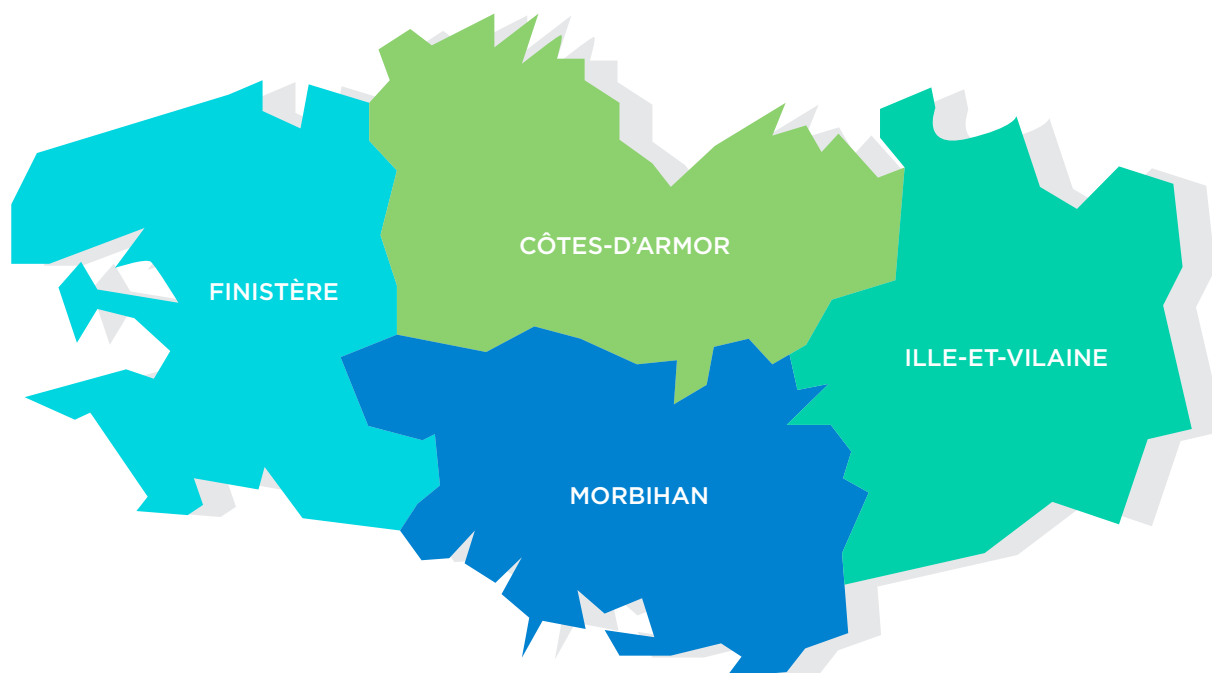
Ce focus régional est extrait de l'*Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale*, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.



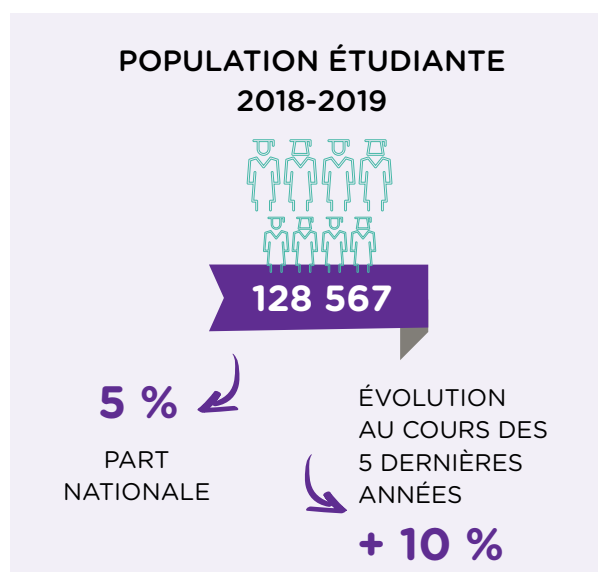
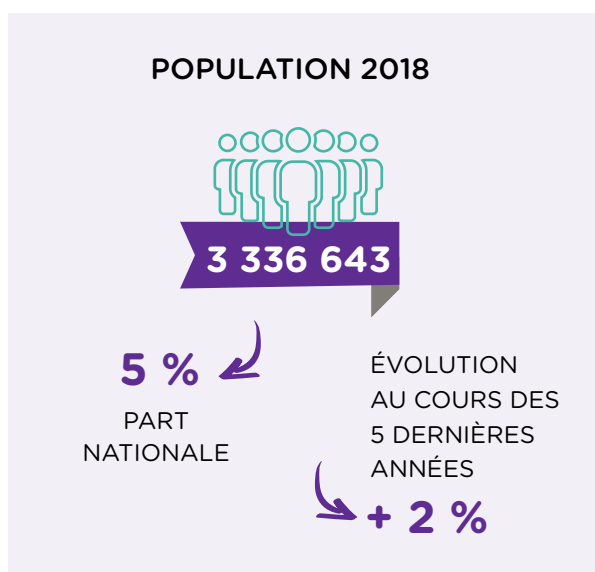
Avec 5% de la population étudiante française, la région Bretagne accueille 3,6 % des étudiants étrangers venant en France, soit 10 300 en 2018-2019.

Parmi eux, 10 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 1 080 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 1 250 étudiants inscrits dans des

établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, un peu plus de 2 700 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

► Chiffres clés⁽¹⁾



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	10 300
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,0 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	49,7 %

En 2018-2019, la Bretagne est la 8^{ème} région d'accueil des étudiants en mobilité internationale. Elle reçoit 10 300 étudiants étrangers en mobilité internationale dont la moitié sont des femmes. 8 % de la population estudiantine bretonne est mobile.

En 2018-2019, 3,6 % des étudiants en mobilité internationale en France sont inscrits à l'académie de Rennes. Leur effectif a augmenté de +10,6 % en 5 ans, passant de 9 200 étudiants mobiles en 2013 à 10 300 en 2018.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Bretagne Académie de Rennes	9 200	100	3,9	10 300	100	3,6	1 000	10,6

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

À la rentrée 2018, la région Bretagne accueille proportionnellement moins d'étudiants africains que la France en moyenne (46,6 % soit -6 points de % par rapport au niveau national). De même, les étudiants européens viennent peu étudier en Bretagne en comparaison avec l'ensemble

du pays (14,3 % contre 19,6 %). En revanche, les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont particulièrement attirés par la Bretagne (28,2 % soit + 9 points de % par rapport à l'échelle nationale).

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION BRETAGNE EN 2018-2019

Bretagne	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total
Effectifs	1 100	2 300	2 400	2 900	200	1 200	10 200
Pourcentage	10,9	23,0	23,6	28,2	2,2	12,1	100

Les trois premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont identiques dans les classements breton et national : Maroc (13,6 % des étudiants mobiles de la région), Chine (11,1 %) et Algérie (6 %).

La Colombie est la 6^{ème} nationalité des étudiants mobiles en Bretagne alors qu'elle est positionnée 17^{ème} à l'échelle nationale. Les étudiants vietnamiens et indiens en 8^{ème} et 9^{ème} positions gagnent respectivement 6 et 4 places par rapport à la moyenne française.

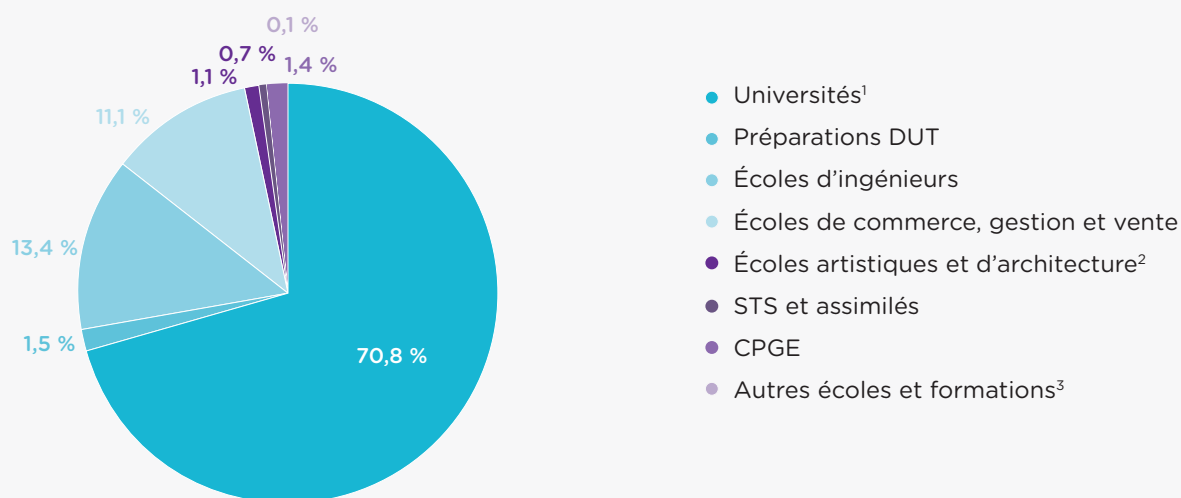
TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN BRETAGNE 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	1 400	13,6	1
2	Chine	1 100	11,1	2
3	Algérie	600	6,0	3
4	Sénégal	400	3,7	6
5	Tunisie	300	3,3	5
6	Colombie	300	3,2	17
7	Côte d'Ivoire	300	2,9	7
8	Vietnam	300	2,9	14
9	Inde	300	2,9	13
10	Allemagne	300	2,6	8
	Autre pays	4 900	48	
	Total	10 300	100	

En 2018-2019, sept étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université, soit 7 300 étudiants. 13,4 % des étudiants mobiles s'inscrivent en écoles d'ingénieurs (+ 6 points

de % par rapport au niveau national) et 11,1 % en écoles de commerce, gestion et vente comme dans l'ensemble en France.

Répartition des étudiants étrangers en Bretagne par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

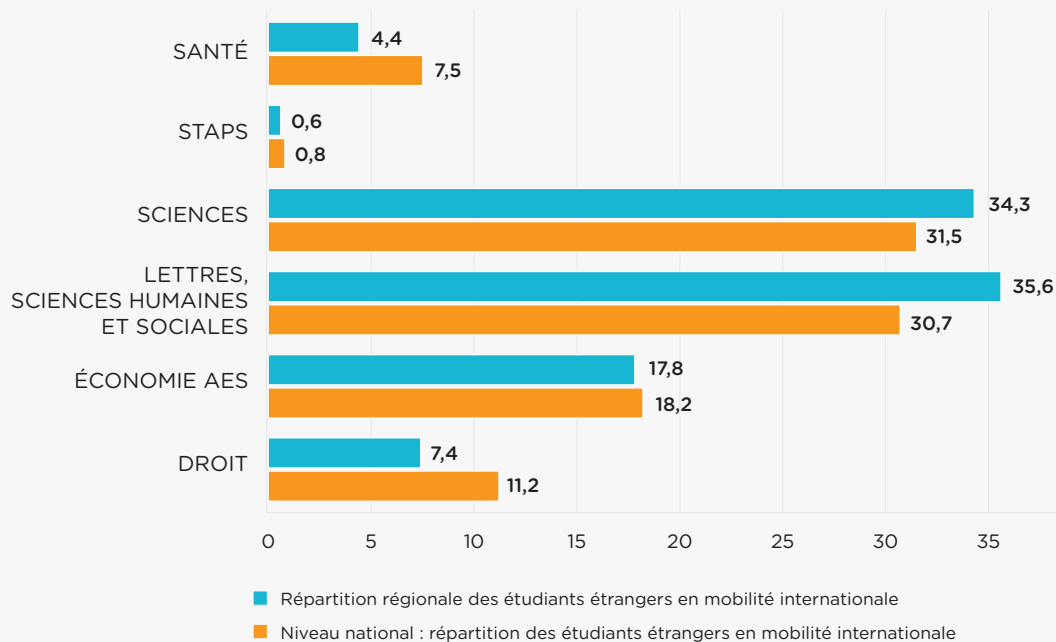
³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

À la rentrée 2018, plus des deux tiers des étudiants en mobilité internationale dans les universités bretonnes s'inscrivent en Lettres, Sciences humaines et sociales (36 %) et en Sciences (34 %). Au contraire, les étudiants mobiles s'orientent relativement peu en Droit et en Santé (respectivement - 4 points de % dans les deux disciplines par rapport à l'échelle nationale).

À l'université, six étudiants sur dix originaires d'Amérique ou d'Europe hors UE étudient en Lettres, Sciences humaines et sociales. Les Américains sont particulièrement nombreux à étudier le Droit (+ 11 points de % par rapport à la moyenne régionale et + 7 points de % par rapport à la moyenne nationale).



Répartition des étudiants en mobilité internationale en Bretagne par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Bretagne, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)



Dans les universités bretonnes, la licence concentre près de la moitié des étudiants mobiles.

La Bretagne est l'une des régions où la part des étudiants en mobilité diplômante est plus élevée en cursus licence (95,4 %) qu'en master (90,7 %). En master, les étudiants privilégient davantage la mobilité d'échange à la mobilité de diplôme.

Les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont surreprésentés en cursus doctorat (35 %), tandis que 56 % des étudiants en master sont africains.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE BRETAGNE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	400	96,3	300	93,8	100	96,6	800	95,3
Afrique Subsaharienne	1 000	99,8	700	97,7	100	96,4	1 900	98,8
Maghreb	700	99,9	1 000	99,4	200	93,3	1 800	99,0
Asie & Océanie	800	96,6	500	88,1	300	98,0	1 600	94,0
Europe hors UE	100	89,0	100	88,7	20	95,5	200	89,6
Union Européenne (UE)	500	77,6	400	61,3	100	94,9	1 000	72,3
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	3 500	95,4	3 000	90,9	700	96,1	7 300	93,6
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	48,4		41,8		9,9		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Bretagne, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

► Les actions du programme européen Erasmus+

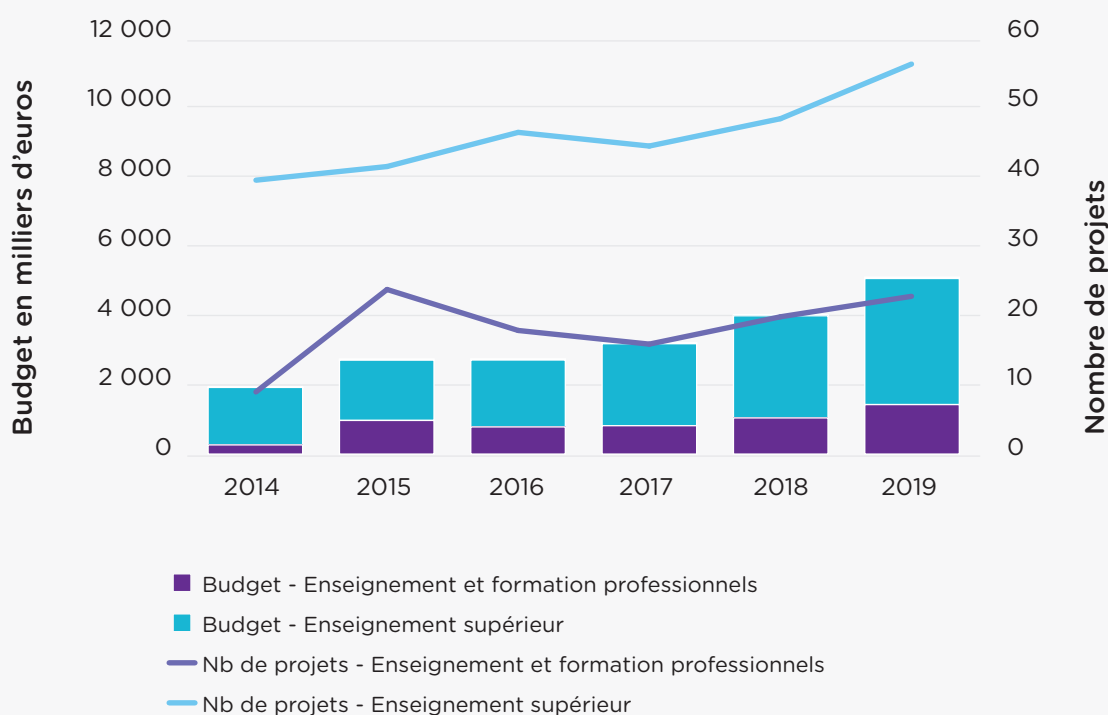
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 74 projets de mobilité (dont 19 dans le secteur de la formation professionnelle et 55 dans l'enseignement supérieur), et 6 projets de partenariats : 4 dans la formation professionnelle et 2 dans l'enseignement supérieur pour un montant total de 10,1 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance suit la moyenne nationale autant en termes de mobilité sortante (respectivement +23 %, versus +21 %), qu'en termes de mobilité entrante (+6 %, contre +4 % sur l'ensemble du territoire). Ainsi, en 2018-2019, près de 1 100 étudiants étrangers sont venus en région Bretagne et 2 700 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également forte avec +44 % en 4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre +34 % en moyenne en France. En termes d'arrivées, la tendance est également à la hausse, bien que moins soutenue qu'au niveau national. En 2018-2019, 1 300 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et 230 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Bretagne.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. La Belgique est la deuxième destination dans le secteur de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 6^e au niveau national.

Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Bretagne et budget correspondant (en milliers d'euros)



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bretagne	2 190	2 210	2 290	2 500	2 710	23 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	6 %	5 %	5 %	5 %	5 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bretagne	130	170	200	210	230	35 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	5 %	6 %	6 %	5 %	5 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Bretagne	370	940	1 190	1 120	1 300	38 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	5 %	6 %	8 %	7 %	7 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bretagne	1 020	1 020	1 030	1 030	1 080	6 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bretagne	180	130	210	190	240	85 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	5 %	4 %	5 %	4 %	4 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Bretagne	90	120	190	150	230	92 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	3 %	3 %	4 %	3 %	4 %	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Côtes-d'Armor	40	90	120
Finistère	830	380	1 210
Ille-et-vilaine	1 840	550	2 390
Morbihan	230	1 300	4 240
Total	2 940	1 300	4 240

*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Bretagne	Total France	Bretagne	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	67 %	66 %	59 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	60 %	60 %	53 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	52 %	54 %	55 %	50 %
Total	64 %	64 %	57 %	55 %

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	532	1	1	Espagne	317	1	1
Royaume-Uni	434	2	2	Belgique	190	2	6
Allemagne	255	3	3	Royaume-Uni	160	3	3
Irlande	194	4	6	Irlande	142	4	2
Italie	179	5	4	Italie	68	5	5
Finlande	152	6	9	Allemagne	66	6	7
Belgique	140	7	5	Malte	60	7	4
République tchèque	116	8	11	Pays-Bas	55	8	14
Pays-Bas	111	9	7	Pologne	45	9	9
Pologne	87	10	10	Portugal	36	10	8

10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nombre d'arrivées	Rang régional	Rang national
Espagne	532	1	1	Espagne	317	1	1
Royaume-Uni	434	2	2	Belgique	190	2	6
Allemagne	255	3	3	Royaume-Uni	160	3	3
Irlande	194	4	6	Irlande	142	4	2
Italie	179	5	4	Italie	68	5	5
Finlande	152	6	9	Allemagne	66	6	7
Belgique	140	7	5	Malte	60	7	4
République tchèque	116	8	11	Pays-Bas	55	8	14
Pays-Bas	111	9	7	Pologne	45	9	9
Pologne	87	10	10	Portugal	36	10	8

► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

La stratégie politique de la Région Bretagne en termes de mobilité internationale des jeunes se décline au travers de plusieurs axes :

- accompagner financièrement la mobilité sortante des apprenants (essentiellement lycéens et étudiants) sur fonds de la Région, ce qui représente 2,5 M€ et environ 13 000 mobilités par an ;
- accompagner financièrement et développer la mobilité européenne des établissements de formation sur fonds européens. La Région se positionne chef de filât de deux consortia BMOUVE « Formations sanitaires et sociales », ce qui représente 1 M€ attribué depuis juillet 2015 à 22 établissements, soit environ 400

bénéficiaires. Des réflexions sont en cours pour le portage d'autres projets de consortium :

- favoriser la mobilité entrante de jeunes volontaires européens dans les établissements de formation (soutien du consortium régional qui rassemble 7 associations et place 20 SVE-CES dans 20 lycées bretons, avec la participation du programme Erasmus + Jeunesse).
- animer les réseaux d'acteurs bretons de la mobilité internationale, et notamment le co-pilotage du COREMOB et le pilotage du réseau régional des développeurs de la mobilité Erasmus + (environ 50 personnes) visant à faciliter l'usage des fonds européens.

► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'Éducation Direction de l'Économie	Service « projets éducatifs, citoyens et mobilité des jeunes » - public étudiants LM Service du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche	Gestion mixte
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'Économie	Service du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche	Gestion internalisée
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		2,1	
À la mobilité entrante		0,7	
Représentation à Bruxelles		7	

La mobilité sortante est internalisée pour les étudiants en Licence et Master et représente 2 ETP, elle est externalisée pour les doctorants et représente 0,1 ETP. Concernant la mobilité entrante des chercheurs, elle est internalisée et représente 0,7 ETP.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	1 292 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	71 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	0
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	3 069 334

En 2018, 1 292 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses réparties à 41 % pour les mobilités d'études et 59 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 1 250 étudiants de partir : 350 pour des mobilités d'études et 900 pour des mobilités de stage.

La région Bretagne est la seule collectivité à allouer un budget supérieur à la mobilité entrante qu'à la mobilité sortante.

Les chercheurs en mobilité entrante financés via le dispositif « Stratégie d'attractivité durable » (SAD) sont des post-doctorants ayant un profil international (au moins 18 mois passés à l'étranger sur les 3 dernières années), mais qui ne sont pas nécessairement de nationalité étrangère. Les chercheurs étrangers en mobilité entrante financés via ce dispositif représentent environ 2/3 des bénéficiaires.

► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	527 774	763 883	71 000	0	0
Effectifs bénéficiaires	350	900	40	0	0
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	54	73	<i>n.d.</i>	0	0
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	145	145	<i>n.d.</i>	0	0
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	<i>61 %</i>	<i>64 %</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>



Concernant les bourses de mobilité sortante, les doctorants sont considérés comme des chercheurs. Leurs bourses n'incluent pas de critères sociaux, contrairement aux bourses des étudiants qui bénéficient d'une bonification de 5€/jour pour les candidats boursiers sur critères sociaux de l'Etat et pour les étudiants MDPH (300 jours maximum). Les bourses étudiantes ne permettent pas le cumul avec d'autres bourses, contrairement à celles des chercheurs.

MODALITÉS DE L'AIDE «JEUNES À L'INTERNATIONAL»					
Public éligible	Durée minimale éligible	Durée maximale éligible	Destination	Critère social	Montant
Lycéens professionnels	26 jours	aucune	International sauf Outre-Mer	aucun	Forfait de 460 €
Élèves en formation Sanitaire et Social			International		
BTS et DUT		60 jours	International sauf Outre-Mer	International	Quotient Familial < 30 000 € (Revenu Brut Global / nombre de parts fiscales)
Étudiants en formation Sanitaire et Social					
Étudiants Universités et Grandes écoles	26 jours	300 jours	International sauf Outre-Mer		6,65 € / jour (300 jours maximum) + 5 € / jour si le candidat est boursier + 5 € / jour si le candidat est en situation de handicap MDPH

Source : fiche Modalités d'intervention par type de bénéficiaires, site de la Région <https://www.bretagne.bzh/actions/europe-international/>

► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	3	1 %	72	8 %	75	6 %
Amérique	176	51 %	182	20 %	358	29 %
Asie & Océanie	101	29 %	121	13 %	222	18 %
Europe hors UE	15	4 %	31	3 %	46	4 %
Maghreb	0	0 %	22	2 %	22	2 %
Union Européenne (UE)	53	15 %	471	52 %	524	42 %
Indéterminé	0	0 %	1	0 %	1	0 %
Total général	348	100 %	900	100 %	1 248	100 %

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	117
2	Chine	49
3	Etats-Unis	20
4	Japon	19
5	République populaire démocratique de Corée	12
6	Russie	12
7	Royaume-Uni	11
8	Chili	9
9	Argentine	9
10	Mexique	9

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	94
2	Royaume-Uni	89
3	Espagne	85
4	Belgique	52
5	France	48
6	Irlande	45
7	Australie	26
8	Malte	23
9	Etats-Unis	22
10	Madagascar	21

► Communication et actions de promotion

Dans le cadre de la dynamique impulsée par la Commission européenne, la Région Bretagne s'est engagée dans une stratégie de spécialisation intelligente qui a permis l'émergence des domaines d'innovation stratégique (DIS) suivants :

- 1 | innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative ;
- 2 | chaîne alimentaire durable pour des aliments de qualité ;
- 3 | activités maritimes pour une croissance bleue ;
- 4 | technologies pour la société numérique ;
- 5 | santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie ;
- 6 | technologies de pointe pour les applications industrielles ;
- 7 | observation et ingénieries écologiques et énergétiques au service de l'environnement.

Ces domaines stratégiques sont des domaines d'activités porteurs et innovants pour lesquels la région a des « atouts comparatifs ». Cette grille

d'analyse originale doit faire émerger des pistes d'innovations aussi bien technologiques que sociétales, dans une démarche d'excellence et de visibilité européenne et internationale.

L'inscription des projets de recherche du dispositif « Stratégie d'attractivité durable » dans ces DIS doit permettre d'accélérer le transfert des connaissances produites dans le cadre des activités postdoctorales, et de favoriser le dialogue entre la recherche académique et les acteurs du développement économique et de l'innovation.

Le dispositif « Stratégie d'attractivité durable » a trois objectifs :

- développer le potentiel de recherche en Bretagne et sa visibilité internationale ;
- favoriser l'implantation et l'intégration de nouvelles compétences, et renforcer durablement l'attractivité de la Bretagne ;
- contribuer à l'émergence de nouvelles compétences et thématiques de recherche en Bretagne



La citation de la Vice-Présidente de la Région :

« Conformément aux objectifs de la Breizh cop, projet territorial de la Bretagne pour 2040, la Région Bretagne réaffirme son souhait de développer l'ouverture au monde pour les jeunes bretons, ce qui passe notamment par un soutien à la mobilité internationale des jeunes par ses financements propres ou son implication dans les réseaux d'acteurs (COREMOB et développeurs de la mobilité européenne), ou encore par ses projets Erasmus +. »

Forough Salami-Dadkhah, Vice-Présidente, chargée de l'Europe et de l'International.



Le site breton « en route pour le monde » <https://www.enroutepourlemonde.org> vise à mettre en avant les dispositifs ou ressources à l'attention des étudiants pour effectuer une mobilité à l'international. Il existe également un accompagnement par les centres de mobilité internationale situés à Brest et à Rennes.

► Exemple de dispositifs régionaux

Dispositif SAD - Stratégie d'attractivité durable

La filière Sanitaire et Social représente un des premiers secteurs d'emplois en Bretagne. Face à une forte croissance démographique et un vieillissement accru de la population, elle se développe pour faire face à des besoins de plus en plus importants en matière de santé et d'accompagnement des personnes. Dans ce contexte d'évolution, le maintien de la qualité des soins est un enjeu majeur. Pour y contribuer, les établissements doivent s'ouvrir sur l'Europe afin de mieux appréhender les nouvelles pratiques et les nouveaux métiers, se placer au cœur de l'innovation européenne et enrichir le contenu de leurs formations. Porté par la Région Bretagne, en partenariat avec une vingtaine d'établissements de formation et soutenu par le programme européen Erasmus +, le projet B-MOUVE répond à cet objectif d'ouverture. Il permet aux élèves et aux étudiant(e)s de réaliser des stages partout en Europe, aux personnels de se former ou d'enseigner chez leurs partenaires, et aux établissements bretons de recevoir des professionnels européens.

Les objectifs sont :

- liés à la stratégie des établissements : développer les partenariats européens, favoriser les dynamiques collectives « formation professionnelle/enseignement supérieur » et « sanitaire/social » avec de plus en plus d'établissements bretons, augmenter la qualité des formations ;

- liés aux personnels et apprenants : développer les compétences professionnelles, personnelles, interculturelles et linguistiques des apprenants, faciliter l'employabilité des apprenants, développer les compétences professionnelles, personnelles, interculturelles et linguistiques des personnels, développer la citoyenneté européenne ;

- liés au développement du consortium : simplifier l'organisation administrative et financière du consortium.

Enseignement supérieur :

- **2015 (1^{er} dépôt)**, 6 établissements, subvention accordée 34 044 €, 27 mobilités réalisées ;

- **2019**, 11 établissements, subvention accordée 108 407 €, 87 mobilités prévues.

Formation professionnelle :

- **2016, (1^{er} dépôt)**, 11 établissements, subvention accordée 59 410 €, 49 mobilités réalisées ;

- **2019**, 22 établissements, subvention accordée 219 802 €, 151 mobilités prévues.

=> soit un total de 951 467 € de fonds européens obtenus, sur les deux consortia, pour le financement de 701 mobilités.



Autres dispositifs de la région :

« Karta Bretagne » et « Jeunes à l'international »

Ces deux dispositifs répondent à des enjeux primordiaux :

- le développement et la valorisation de la filière professionnelle ;
- une politique tournée vers l'ouverture internationale et notamment européenne ;
- le soutien de la mobilité internationale des jeunes, non pas uniquement des étudiants ;
- des projets qualitatifs et pérennes de mobilité internationale des jeunes.

Ils ont pour objectif de :

- favoriser l'ouverture européenne et internationale des lycéens ;

- encourager les partenariats entre établissements d'enseignement bretons et étrangers ;

- développer la mobilité à l'étranger des jeunes lycéens en filière professionnelle.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 600 lycéens professionnels ont ainsi été aidés pour effectuer leurs stages pour un montant global de 270 K€ (« Jeunes à l'international » - stages professionnels individuels et 11 000 lycéens ont été aidés pour la réalisation de près de 400 déplacements dans un établissement d'enseignement étranger partenaire pour un montant global de 750 K€ (Karta Bretagne - déplacements collectifs avec partenariats). Ce dispositif représente pour la Région un effort de 1 M€ pour la mobilité à l'étranger des lycéens chaque année.

► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Bretagne



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Bretagne - Mobilité OUverture Vers l'Europe (B'MOUVE) pour la Formation Professionnelle 2

Thématique : stratégie régionale

Secteur : enseignement et formation professionnels

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Région Bretagne

Durée du projet : 24 mois (du 01/06/2017 au 31/05/2019)

Subventions Erasmus + : 135 987 €

PAYS PARTENAIRES : Allemagne / Belgique / Finlande / Italie / Lettonie
Luxembourg / Portugal

TITRE : Jeu collectif pour la mobilité en formations sanitaires et sociales

Découvrir d'autres pratiques

Ensemble, on va plus loin. Suivant cet adage, la Région Bretagne et 12 établissements bretons dispensant des formations dans le secteur du sanitaire et social se sont associés autour d'un projet Erasmus +. L'objectif : organiser des mobilités pour les élèves des 12 établissements, des jeunes en formation professionnelle (niveaux pré-Bac) qui n'avaient pas eu accès à un parcours de mobilité jusque-là. Sur la période 2017-2019, 86 d'entre eux ont effectué un stage en Europe et ont découvert d'autres systèmes de soins, ainsi que de nouvelles approches de leurs métiers : zoothérapie (thérapie assistée par l'animal), techniques de « toucher relationnel » pour améliorer le bien-être, approches de prise en charge « globale » du patient... Le projet a également permis, pour la première fois, la mise en œuvre de 14 mobilités de formation ou d'enseignement pour les personnels des établissements.

Émergence d'une dynamique commune

Le projet B'MOUVE Formation professionnelle, dont la première édition s'est déroulée de 2016 à 2018, enrichit une stratégie régionale entamée un an auparavant avec un projet Erasmus + bénéficiant aux formations en sanitaire et social de l'enseignement supérieur. La démarche réunit aujourd'hui 22 établissements de formations sanitaires et sociales tous niveaux confondus. Outre la multiplication des séjours, l'approche collective a fait émerger des projets communs : étude en cours sur les freins à la mobilité, lancement d'une démarche exploratoire en vue d'un partenariat avec le Danemark... Et c'est loin d'être terminé, puisque la Région a obtenu de nouveaux crédits Erasmus + pour la période 2019-2021 tant au profit de la formation professionnelle que de l'enseignement supérieur.



TÉMOIGNAGE

Isabelle REGNAULT, chargée de la mobilité internationale des apprenants à la Région Bretagne

« L'émulation collective liée à nos projets Erasmus + a eu pour effet d'impulser et de mettre en place d'autres formes de mobilité auxquelles nous n'avions pas forcément pensé au départ, notamment la mobilité entrante. Entre 2015 et 2018, 37 professionnels étrangers sont venus sur le territoire pour présenter leurs pratiques au bénéfice des apprenants, mais aussi des établissements qui sont en veille sur les innovations. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <https://www.bretagne.bzh/>



B'MOUVE
L'ATOUT MOBILITÉ
EN EUROPE
DES FORMATIONS
SANITAIRES ET SOCIALES

